

N/REF : 29/11/2021 15H20 C:000053 I:00928
V/REF : AC/B29985
V/Email reçu le Lundi 29/11/2021 a 15H20

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. LMRL
IMMEUBLE : LES MARELLES -LMRL
22A/22B RUE DU POINT DU JOUR
35890 LAILLE

Rennes, le 20 Décembre 2021

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 22B - M.ROPERS OTIS 06 03 18 03 41
MOTIF : POMPAGE PREVENTIF DE LA FOSSE ASCENSEUR BATIMENT B
Donneur d'ordre : Mme L SALLIOT

INTERVENTION DU 01/12
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
POMPAGE PREVENTIF DES 2 FOSSES ASCENSEURS
CONTROLE:BON ECOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 07/12/21 a 08H53 Mme L SALLIOT

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	Ffait Pompage Ascenseur	1	230,92	461,84
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Tonne(s) Déchets Inertes	1	78,00	78,00
TOTAL H.T.				539,84
T.V.A. a 20,00%				107,96
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>647,80</u>

Valeur en votre reglement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de commande
pompage préventif fosseascenseur
n°AC/B29985
du 24/11/2021

AIGUILLON Construction
AIGUILLON Bréquigny
Agce Bréquigny-Pays des Vallons
14 rue Louis et René Moine
35200 RENNES
Emetteur : MME Ludivine SALLIOT
mail : lsalliot@aiguillon.com
tél : 0223350560 portable : 0614693050

ENT SERVIMO - SHBIR

9 rue de la Donelière

35000 RENNES

Travaux à réaliser entre le 25/11/2021 et le 29/11/2021

mail : ouest@servimo.fr

tél : 0230212770

fax : 0963557029

Prestation Parties Communes

LES MARELLES (LMRL-01-22A)
22A RUE DU POINT DU JOUR
35890 LAILLE

Sinistre > franchise (FRAN)

pompage préventif de la fosse ascenseur bâtiment A
intervention à réaliser le 26 ou 29/11 svp
contacter M. ROPERS d'OTIS au 06.03.18.03.41 pour accès
Merci de nous transmettre 2 factures distinctes pour les 2 bâtiment svp

Quantité
1,00 U

Virement Fournisseurs
Paiement à 30 jours

La TVA à taux réduit est applicable en vertu de l'article 24 de la loi de finances 2004,
car ces travaux concernent des locaux d'habitation achevés depuis plus de 2 ans.

Merci de rappeler impérativement le N° de commande indiqué en haut de page sur votre facture